

LES DIFFERENTES SOLUTIONS DE CORRECTION AUDITIVE

Les prothèses auditives externes

Indications : surdité d'oreille moyenne ou d'oreille interne, de degré léger à sévère.



Les prothèses reliant oreille moyenne et interne

Indication : surdité d'oreille moyenne suite à un blocage de l'étrier (du à l'otospongiose).



Les prothèses auditives placées au niveau de l'oreille moyenne

Prothèse partielle:
solution de remplacement de l'enclume et du marteau.

Prothèse totale:
solution de remplacement de l'enclume, du marteau et de l'étrier.

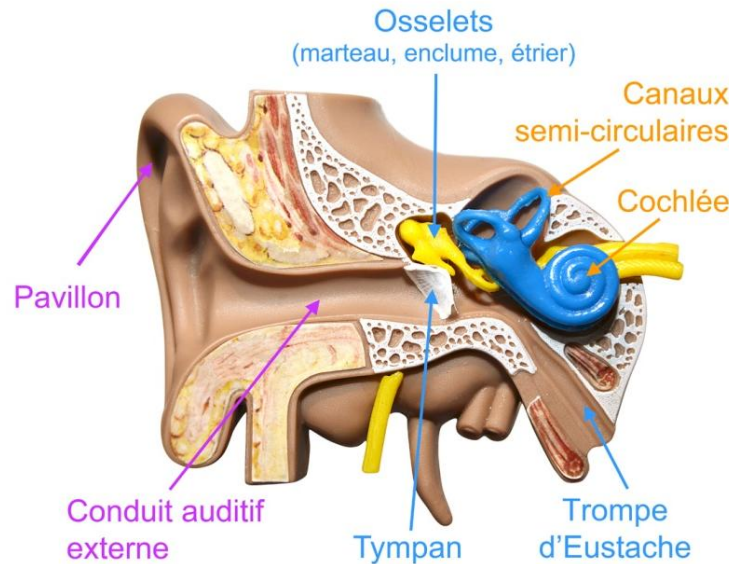
Implant d'oreille moyenne
Indication : surdité de perception moyenne à sévère.

Indication des prothèses partielle ou totale : surdité d'oreille moyenne due à la lyse d'un osselet (marteau, enclume ou étrier).



Les prothèses auditives à conduction OSSEUSE (BAHA®, Bonebridge®)

Indications :
- Surdité d'oreille moyenne et/ou d'oreille interne unilatérale.
- Cophose (surdité complète) unilatérale.



♦ oreille externe ♦ oreille moyenne ♦ oreille interne

L'implant cochléaire

Indication : surdité bilatérale avec apport auditif insuffisant de l'appareillage externe classique.
Indications en constante évolution.

